

HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE  
EN POLYNESIE FRANÇAISE

*Cabinet*  
*Bureau de la communication Interministérielle*

Papeete, le 6 décembre 2016

**INFORMATION MEDIAS**

**Entretien avec Mme Daphné BRUNEAU, chef de service de l'Action territoriale du Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC)**

M. René BIDAL, Haut-Commissaire de la République, s'est entretenu, cet après-midi, avec Mme Daphné BRUNEAU, chef du service de l'Action territoriale du Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC). Elle est en mission sur le territoire dans le cadre des « Etats généraux de la production audiovisuelle et cinématographique des Outre-mer ».

Placé sous l'autorité du Ministère chargé de la culture, le CNC apporte, au niveau national, des aides à la création et à la production audiovisuelle sous toutes ses formes. Le CNC intervient également pour valoriser et promouvoir les films et plus largement l'audiovisuel français au niveau international.

Mme Daphné BRUNEAU anime, au sein de la Direction de la création, des territoires et des publics, un service dont la principale mission est de favoriser le développement cinématographique et audiovisuel grâce à des conventions de financement entre l'Etat (le CNC) et les collectivités locales ; le Pays en Polynésie française. En mai 2013, une convention relative à l'éligibilité des auteurs et producteurs polynésiens aux dispositifs de soutien du CNC a été signée avec le gouvernement de la Polynésie française. Mme Daphné BRUNEAU a présenté au Haut-Commissaire un premier bilan de son application. Depuis 3 ans, plusieurs projets locaux ont été accompagnés par l'Etat, sous la forme d'avances financières, par le CNC, qui ont permis, de favoriser la production audiovisuelle polynésienne.



**Contact Presse**

[communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr](mailto:communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr)  
[www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr](http://www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr)